

BILAN DE COMPETENCES

Dans un environnement économique de plus en plus mouvant, il est indispensable d'identifier ses propres ressources, afin de rester pleinement acteur de son évolution professionnelle. L'analyse de son parcours, de ses résultats, mais aussi de ses possibilités de développement donne à chacun les moyens de faire face au changement.



OBJECTIFS

L'objectif du bilan de compétences est l'élaboration par le bénéficiaire d'un projet réaliste d'évolution personnelle et professionnelle :

- Établir un inventaire approfondi de ses acquis professionnels,
- Identifier et évaluer son potentiel personnel,
- Élaborer, définir et/ou valider un projet professionnel réaliste qui concilie ambition individuelle et possibilités d'emploi.

CONTENU ET DÉROULEMENT

Démarche active centrée sur une approche globale du bénéficiaire, le bilan de compétences se déroule en 3 phases :

Phase préliminaire :

- d'information et de présentation de la démarche,
- de définition et d'analyse des besoins,
- d'accord sur les conditions, les différentes étapes, les méthodes, moyens et outils utilisés,
- de confirmation de l'engagement du bénéficiaire.



Phase d'investigation :

- analyser les motivations, les intérêts professionnels et personnels,
- identifier les compétences et aptitudes professionnelles,
- approfondir la connaissance de soi : valeurs, croyances, comportements,
- évaluer l'environnement économique et professionnel, les opportunités.

Phase de conclusion

- prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel, et le cas échéant, d'un projet de formation,
- prévoir les principales étapes de mise en œuvre de ce projet.



MODALITÉS PRATIQUES

L'action se déroule en 3 phases, sur une durée de 24 heures : 14 heures minimum d'entretiens de face à face; 8 séances minimum.

Réalisée avec un consultant unique du début à la fin du bilan, l'action est basée sur :

- une relation personnalisée et de confiance,
- la clarté et l'acceptation du déroulement, des thèmes travaillés et des outils utilisés,
- l'alternance d'un travail accompagné et individuel.

Elle s'appuie sur une documentation pédagogique adaptée et l'utilisation d'une méthodologie et d'outils fiables : questionnaires, tests d'aptitudes intellectuelles et de personnalité, supports et guides de réflexion adaptés à chaque thème travaillé et au profil de la personne.